

MGF ?

La terminologie « Mutilations Génitales Féminines » englobe toute opération qui implique l'ablation totale ou partielle et/ ou les blessures pratiquées sur les organes génitaux féminins pour des raisons culturelles ou toutes autres n'ayant aucune indication thérapeutique.

Les MGF sont irréversibles et entraînent de sérieux dommages en matière de santé de la mère et de la fille.

Les principales complications liées aux MGF

- Hémorragie pouvant provoquer la mort
- Infections urinaires fréquentes
- Tétanos, hépatite, SIDA, etc
- Douleurs pendant les règles
- Stérilité
- Complications pouvant entraîner la mort chez la mère ou le bébé pendant l'accouchement

Les MGF dans le monde et à Djibouti

Dans le monde, aujourd'hui, près de 130 millions de filles et de femmes ont subi des MGF.

Les MGF sont pratiquées dans 28 pays d'Afrique et touchent environ 75 millions de filles et de femmes.

Dans la sous région, outre Djibouti elles sont courantes au Kenya, Somalie, Ethiopie, Erythrée, Yémen et Soudan.

Quelques chiffres clés

- **Djibouti : 98 %**
- Somalie : 98 %
- Ethiopie : 80 %
- Kenya : 43 à 89 %
- Erythrée : 44 %



Classification des MGF

Au niveau mondial sont répertoriés 4 types de pratiques mutilantes :

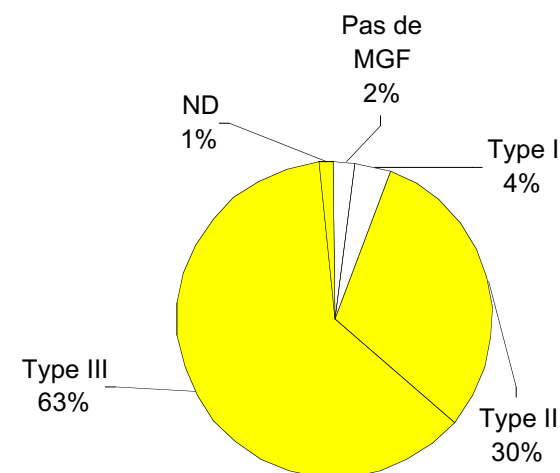
- **Type 1** : Excision du prépuce avec ablation partielle ou totale du clitoris
- **Type 2** : Excision du clitoris et ablation partielle ou totale des petites lèvres
- **Type 3** : Excision partielle ou totale des organes génitaux externes et suture /rétrécissement de l'orifice vaginal (= infibulation pharaonique)
- **Type 4** : Toutes autres interventions qui mutilent ou modifient les organes génitaux externes et internes (comme les perforations ou l'étirement du clitoris par exemple)

Ce qu'en pensent les Djiboutiennes

- Plus de 75 % des femmes se réfèrent à la tradition pour justifier les MGF
- Près de 30 % évoquent la religion
- 21 % estiment les MGF utiles au contrôle de la sexualité (enquête PAPFAM 2002)

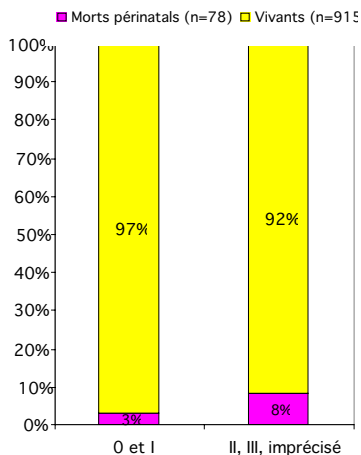
Eclairage

Recherche : Corrélation entre les MGF et les complications obstétricales (PSR/2002)*

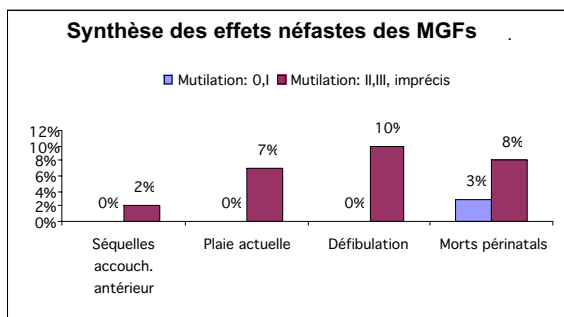


Les mutilations génitales féminines représentent un phénomène universel puisque seulement 23 femmes sur 1000 en sont totalement indemnes.

*Etude réalisée auprès de 1000 femmes admises consécutivement en soins obstétricaux d'urgence, sur une période de 3 mois



% de morts périnatales; selon la catégorie de mutilation génitale de la mère. N=993 naissances.



Brisons les fausses justifications !

Raisons sociologiques

NON ! Les MGF ne sont pas utiles. Les pratiques traditionnelles néfastes doivent disparaître.

Raisons religieuses

NON ! Le coran n'exige pas l'excision des filles.

Raisons psycho-sexuelles :

NON ! Les MGF ne maintiennent pas la virginité des jeunes filles

NON ! Les MGF ne garantissent pas la fidélité après le mariage

La lutte contre les MGF à Djibouti

- **1988** : Création du Comité National de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes

- **1990** : Signature de la Convention relative aux Droits de l'Enfant

- **1995** : Mise en place d'un cadre juridique (article 333 du code pénale) « *Les violences ayant entraîné une Mutilation génitale sont punies de 5 ans d'emprisonnement et de 1.000 000 FD d'amende* »

- **1998** : Déclaration du Ministère de la Santé les MGF comme Problème de Santé Publique

- **2005** : Conférence sous régionale sur l'élimination des MGF, intitulée « *Pour un consensus Politique et religieux sur l'élimination des MGF* »

République de Djibouti

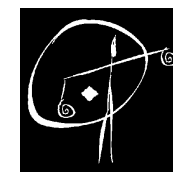
Unité – Egalité – Paix



O.Habib - Unicef



Tous ensemble pour l'abandon des MGF!



NO PEACE WITHOUT JUSTICE